



ANNONCE : Avocat collaborateur junior en *corporate* (Droit des sociétés/Fusion & Acquisitions/Private Equity)

Le Cabinet Lexelians Avocats recherche un avocat collaborateur junior (0 à 3 années d'expérience) pour son département droit des sociétés/fusions & acquisitions/private equity, ayant une excellente maîtrise de l'anglais tant à l'écrit qu'à l'oral.

Le Cabinet Lexelians Avocats est une « boutique *corporate* » fondée en 2012 qui exerce dans tous les domaines du droit des affaires : Lexelians Avocats dispose notamment d'une expertise reconnue en fusions/acquisitions, en private equity, en marchés de capitaux (introduction en bourse, augmentations de capital, émissions de valeurs mobilières...), en droit boursier, et en droit des contrats.

Le Cabinet offre à sa clientèle (composée d'entreprises françaises et étrangères, de taille très variable, côtées et non côtées) un large éventail de compétences dans le domaine du droit des affaires.

Profil recherché :

Motivé(e), autonome, rigoureux(se) dans son travail et ayant un bon contact humain. Un profil dynamique, disposant de bonnes capacités de réflexion, d'analyse et de synthèse sera particulièrement apprécié.

La/le collaboratrice/collaborateur est titulaire du CAPA et d'un 3ème cycle en droit des affaires, complétés idéalement par un diplôme d'Ecole de commerce de premier niveau (HEC, ESSEC, ESCP, EM Lyon ou EDHEC), de Sciences Po ou d'un LL.M d'une université anglo-saxonne.

La/le collaboratrice/collaborateur maîtrise l'anglais juridique, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Le poste proposé :

Rattaché(e) directement à l'associée responsable la/le collaboratrice/collaborateur sera amené(e) à exercer les missions suivantes :

- Intervention sur des opérations de M&A : rédaction de contrats de cessions/acquisitions de titres, de garantie d'actif et de passif, de pactes d'actionnaires, de cessions de fonds de commerce, audit juridique etc... ;
- Intervention sur des opérations financières de sociétés non cotées (levées de fonds, émissions de valeurs mobilières, apports, etc..) et rédaction de la documentation afférente ;
- Négociations et suivi de contrats (prestations de services, licence de logiciels etc...) ;
- Secrétariat juridique courant pour des sociétés non cotées : rédaction des procès-verbaux des assemblées générales et autres organes de gouvernance, suivi des formalités.

LES ASSOCIES



Laurent BEAUVOIT

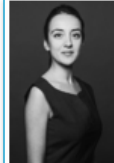
Avocat Associé
Marché de capitaux, droit
boursier, droit des sociétés
cotées et non cotées

EXPERTISE : Laurent Beauvoit accompagne ses clients en droit des marchés de capitaux, droit boursier et en droit des sociétés cotées. Il est également intervenu sur près d'une centaine d'opérations financières telles en que des introductions en bourse et des privatisations, des augmentations de capital, des émissions d'obligations et de titres donnant accès au capital, des restructurations de dette, des offres publiques, des block-trades et des cessions d'actions, des opérations de fusion et d'acquisition.

PARCOURS PROFESSIONNEL : Avant de fonder Lexelians en 2012, Laurent Beauvoit était associé d'Aklea (2009-2012). Il a également exercé au sein des cabinets Shearman & Sterling LLP (2001-2009), Gide Loyrette Nouel (1998-2001) et Linklaters (1996-1998).

FORMATION : Il est diplômé de l'Université de Tours (DESS de droit du commerce international) et de l'Université d'Exeter (Royaume-Uni - LLM en droit du commerce international).

ENGAGEMENTS : Laurent Beauvoit est intervenant en droit boursier à l'Université de Tours.



Irina SERBAN

Avocat Associée
M&A, Private equity, Droit des
contrats

EXPERTISE : Irina Serban accompagne les entreprises en croissance (ainsi que leurs actionnaires et dirigeants) et les fonds d'investissement lors d'opérations de levées de fonds, de fusions-acquisitions, de restructurations ou de cessions en France et à l'international. Elle a également une forte pratique en matière contractuelle dans les domaines commerciaux et des technologies innovantes.

PARCOURS PROFESSIONNEL : Avant de rejoindre Lexelians en décembre 2015, Irina Serban a exercé au sein des cabinets Lexington (2012-2015) et d'Alverny Demont (2010-2012),

FORMATION : Elle est diplômée de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Master 2 professionnel Droit Européen des Affaires) et de l'ESCP Europe (Mastère Droit et Management International).